

27^{ème} tournoi rapide de Clermont-Ferrand Échecs

Saison 2021-2022
Règlement intérieur

Article 1 : l'Open

CLERMONT-FERRAND ÉCHECS organise son 27^{ème} tournoi rapide d'échecs le SAMEDI 18 décembre 2021. L'Open se déroulera salle DUCLOS, 26 rue Gaspard Monge à CLERMONT-FERRAND. Ce tournoi est homologué par la Fédération internationale des échecs (FIDÉ). Il est ouvert aux titulaires d'une licence A ou B. Cette licence peut être prise sur place. Les points acquis durant le tournoi sont comptabilisés pour le Grand prix du Comité départemental du jeu d'échecs (CDJE 63).

Article 2 : inscriptions

Les inscriptions sur place sont ouvertes le samedi 18 décembre à partir de 9h00 et sont closes à 9h30.

Compte tenu des places limitées, les pré-inscriptions sont souhaitées. Elles s'effectuent en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/clermont-ferrand-echecs/evenements/27eme-tournoi-rapide-de-cfe>

La première ronde sera lancée à 10h00 précises.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Ces droits sont fixés à 14 € pour les adultes et à 7 € pour les jeunes (jusqu'à Junior) jusqu'au 15 décembre, et 16 € et 8 € à partir du 16 décembre.

Vous pouvez vous renseigner auprès de Richard FITY, 77 rue des Chambrettes 63000 CLERMONT-FERRAND, 04 73 92 06 79, richard.fity@orange.fr.

Article 3 : les règles

Les règles du jeu rapide énoncées dans l'article A4 du livre de l'arbitre s'appliquent tout au long du tournoi. Le tournoi se joue au système suisse intégral conformément aux règles de la FIDÉ, fondé sur le dernier classement rapide FIDÉ publié. Pour les joueurs n'ayant pas de classement FIDÉ publié, les organisateurs leur attribuent un classement estimé.

Le tournoi comporte 7 rondes jouées à une cadence de 15 mn + 3 s/c. Les appariements sont réalisés à l'aide de la dernière version publiée du logiciel PAPI et de la base des joueurs la plus récente. Ils sont affichés avant chaque ronde, les classements après la ronde.

Les joueurs sont classés selon le nombre de points obtenus : 1 point pour une partie gagnée, ½ point pour une nulle et 0 point pour une partie perdue. Les joueurs ayant le même total de points sont départagés par PAPI selon, dans l'ordre :

- le Buchholz tronqué,
- le Buchholz,
- la Performance.

Les résultats sont pris en compte pour le classement rapide FIDÉ.

Article 4 : les prix

90 % des droits d'inscription seront reversés sous forme de prix non cumulables. La liste des prix sera affichée en début d'après-midi. Tous les prix seront répartis selon la place indiquée dans la « grille américaine ». Tous les jeunes recevront un lot.

Article 5 : les horaires (à titre indicatif)

Matin		Après-midi	
Ronde 1	10h00	Ronde 4	14h00
Ronde 2	10h55	Ronde 5	14h55
Ronde 3	11h50	Ronde 6	15h50
		Ronde 7	16h45

Cérémonie de remise des prix à 18heures.

Article 6 : la salle de jeu

La salle de jeu est constituée de l'aire de jeu, de la buvette et des toilettes ainsi que de la zone « fumeurs » à l'extérieur.

Les téléphones ou appareils électroniques doivent être éteints dans la salle de jeu (joueurs et spectateurs ou accompagnateurs). La découverte d'un tel appareil non éteint fera perdre la partie au joueur incriminé, l'adversaire étant déclaré vainqueur.

Un silence absolu doit être observé par tous dans l'aire de jeu pendant les rondes, tant qu'il reste des joueurs n'ayant pas fini leur partie. Ces joueurs ne doivent pas être perturbés (flashes photographiques...)

Article 6 : l'arbitre

A la fin de la partie, le vainqueur, ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit sans délai donner le résultat à l'arbitre ou à son assistant, en précisant le numéro de sa table. Les parties dont le résultat manque pourront être comptées 0 pour chacun des deux joueurs. Face à une décision de l'arbitre, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il peut, s'il le souhaite, exprimer son désaccord. Ce n'est qu'à l'issue de la partie qu'il pourra rédiger une plainte que l'arbitre transmettra à la Fédération française des échecs.

Si un joueur arrive devant l'échiquier après le début de la partie, il est déclaré forfait et perd la partie.

L'arbitre principal est Claude DOUCET (Arbitre Fédéral Open 2).

Article 7 : acceptation du règlement

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent règlement et la Charte du Joueur d'Échecs.

L'Organisateur

L'arbitre principal

David LEGUILLON

Claude DOUCET